



**Décision arrêtant la liste des personnes autorisées à exercer à titre provisoire en France  
la profession d'aide-soignant**

---

**Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Hauts-de-France**

**Vu** l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise ;

**Vu** l'instruction DGOS/RH1/2022/135 relative à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

**Vu** la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'aide-soignant transmise par l'IFAS de SOISSONS au nom des intéressés en date du 25/07/22 et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1 de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

**DECIDE**

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux élèves dont les noms suivent jusqu'au **12 septembre 2022** :

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
ANNEHEIM LAPRADE	Dimitri
BANSE/YODA	Guemilatou
BARTH	Sindy
BELLOTTE	Léa
BEYER	Willy
BOMBART	Amandine
BRETIN	Anaïs
CELIK	Aleyna
DELAGRANDE/HEUDE	Delizia
DUBOIS	Sandy

GARRE	Maëlisse
GHAFFAR épouse FATHAOUI	Hasnaa
GERARD	Mélissa
GOSSET	Sandrine
LAVIER/GRANPIERRE	Pressilia
HAMIDOUNI	Bibi-Nousra
JOURDAIN	Lucie
LEPERCQ	Karine
LIEVEAUX	Candy
MASSON	Mélissa
NAUDIN	Julien
NELY	Chloé
NOMINE	Maëva
PARENT	Vanessa
PENET/SABATIER	Vanessa
ROMULUS	Suze Carme
ROUYER	Céline
SIMON	Laura
SINOQUET/BOCHET	Stéphanie
TURGY	Naomi
WARTELE	Elodie
BEMBA TSIKOU	Sylvia
VASSEUR	Sabrina

Fait à LILLE, le 26/07/2022

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur régional de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
ou le chef de service



Nicolas SAENEN